

Réflexions sur la politique extérieure de la Turquie

Didier Billion*

ABSTRACT

This article stresses the importance of the geopolitical factor in Turkey's foreign policy. The author observes that this factor is not the mere mechanical projection of Western interests and can not be labelled as blind pro-Americanism. Turkey has long been willing to promote a multidirectional policy open to the Communist block, prepared for reinforced links with the European community and even Arab-Islamic assistance. When Özal was in power, the economic vision of Turkey's foreign relations dominated, and the country did not seem to have a real alternative to increasingly close cooperation with the EU.

RÉSUMÉ

L'importance du facteur géo-politique dans la politique extérieure de la Turquie est soulignée par l'auteur de cet article, qui observe par ailleurs que celle-ci n'est pas la projection mécanique des intérêts occidentaux et ne peut être taxée d'un pro-américanisme aveugle. La Turquie a longtemps eu la volonté de promouvoir une politique multidirectionnelle ouverte au bloc communiste, au renforcement des liens avec l'Europe communautaire et à l'aide arabo-islamique. Avec Özal va dominer la vision économiciste des relations extérieures de la Turquie, qui ne semble pas avoir une véritable alternative à une coopération toujours plus étroite avec l'Union européenne.

Toute approche de la politique extérieure de la Turquie, toute analyse du rôle de ce pays dans les relations internationales font immédiatement ressortir l'importance du facteur géopolitique. Il n'est pas exagéré de considérer que nombre des problèmes auxquels se trouve aujourd'hui confrontée la Turquie se rapporte à sa situation géographique. Lorsque l'on prend la peine d'examiner une carte régionale et de dresser la liste des pays limitrophes de la Turquie, le tableau est finalement assez impressionnant : ex-URSS puis poudrière caucasienne, Iran, Irak, Syrie, Grèce, pays balkaniques. Force est d'admettre que

* Directeur des Études de l'IRIS
Institut de relations internationales et stratégiques (Paris)

la tâche des responsables turcs n'a guère été simple depuis plusieurs décennies et, qu'aujourd'hui encore, les problèmes à résoudre restent ardu. Heureusement pour ses intérêts nationaux, la Turquie est une des seules puissances de la région qui, assurant une histoire séculaire, soit en même temps un Etat au sens le plus complet du terme, pourvu d'une véritable diplomatie et d'un corps diplomatique dont la plupart des observateurs s'accordent à reconnaître la qualité. Par là même, nous pouvons considérer que les axes fondamentaux de la politique extérieure turque, en dépit d'oscillations temporaires, ne sont pas soumis aux aléas de la conjoncture et aux éventuelles modifications de majorités parlementaires ou de coalitions gouvernementales.

Ainsi les islamistes, quand ils furent au gouvernement, de l'été 1996 à l'été 1997, n'ont guère réussi à infléchir la politique extérieure turque et cela pour deux raisons essentielles :

- la première tient à la méprise du parti religieux, le Refah, qui était de croire à une sorte de communauté d'intérêts entre les pays musulmans. Complète erreur de perspective. L'Iran par exemple ne souhaitait pas voir émerger un pôle islamiste sunnite - qui plus est turc - qui réussirait mieux que lui sur le plan économique. L'Iran estime en effet que les intérêts géostratégiques d'une Turquie islamiste seraient les mêmes que ceux de la Turquie kémaliste, c'est-à-dire concurrentiels aux siens. La volonté du Refah de voir la Turquie se maintenir au sein de l'OTAN, n'était en outre pas faite pour rassurer Téhéran... On pourrait multiplier les exemples, mais la conclusion est simple : en dépit de ses velléités, l'islamisme politique turc n'a pas pu modifier le jeu stratégique régional, parce que les « acteurs islamiques étatiques » se disposent fondamentalement à partir des contraintes géostratégiques nationales, où la carte idéologique est toujours bonne pour déstabiliser le voisin mais pas pour réaliser des chimères telles que le « marché commun islamique » cher à Necmettin Erbakan.
- la seconde raison tient au dispositif institutionnel turc et au fait que le Refah a été contraint d'appliquer ce qui constitue le domaine réservé de l'armée. Ainsi les islamistes, une fois au gouvernement,

ont dû accepter la reconduction du mandat de la force multinationale, stationnée sur le sol turc, chargée de ce qui s'appelait à l'époque l'opération Provide Comfort dans le Nord de l'Irak, alors qu'ils s'y étaient toujours et violemment opposés auparavant. Par ailleurs, ils ont accepté l'application des accords de coopération turco-israéliens de février 1996 qu'ils n'avaient eu cesse de les dénoncer avant de parvenir au gouvernement.

Malgré leurs velléités, les acteurs de l'islam politique n'ont à aucun moment réussi à modifier les données essentielles de la politique extérieure turque.

Mais il faut pousser plus avant la réflexion, car l'affirmation sans cesse répétée du thème de la continuité dans un monde qui change vite et dans une région en pleins bouleversements n'aurait guère de sens et serait même contre productive.

C'est pourquoi rien n'est plus réducteur que de présenter la politique extérieure de la Turquie comme la projection mécanique des intérêts occidentaux - notamment américains - dans la région. Si cela a été vrai entre 1946-1947 et 1964 au moment où la Guerre froide atteint son paroxysme, cet alignement inconditionnel va être remis en cause en 1964 dans le prolongement d'une des nombreuses crises de l'île de Chypre. A cette date, le président Johnson envoie une lettre aux dirigeants turcs par laquelle il les met en demeure de ne pas utiliser le matériel militaire livré par les Etats-Unis et les avertit que, si tel était le cas, ils ne devraient pas se considérer comme protégés d'une éventuelle réaction soviétique. Pour les Turcs, cette lettre constitue un véritable traumatisme : leur fidélité sans faille est trahie, et ils prennent conscience que leur engagement aux côtés des Etats-Unis les a totalement isolé de leur environnement géographique, notamment moyen-oriental.

Dès cette époque se manifeste la volonté de promouvoir une politique multi-directionnelle : ouverture au bloc communiste, renforcement des liens avec l'Europe communautaire, intérêt pour l'aire arabo-islamique ... L'arrivée au pouvoir du social-démocrate Ecevit en 1973,

l'intervention militaire à Chypre en 1974, l'embargo américain sur les livraisons d'armes entre 1975 et 1978 vont en effet se conjuguer. Sans rompre avec le camp occidental, la Turquie est désormais décidée à faire valoir son potentiel pour s'affirmer comme une puissance régionale qui compte.

Le resserrement des liens avec des pays comme l'URSS, la Libye ou l'Iraq, l'adhésion et les prises de responsabilités au sein de l'Organisation de la conférence islamique à partir de 1976, ne manquent pas d'inquiéter les stratèges occidentaux, et l'on peut y voir une des raisons de l'intervention militaire de septembre 1980.

Or, si cette dernière transforme profondément le cadre de la vie politique intérieure, les fondements de la politique extérieure sont quant à eux peu modifiés. La véritable modification qui s'affirme, surtout après 1983, est l'émergence d'une vision très économiciste des relations extérieures. Turgut Özal, Premier ministre puis président de la République, est l'initiateur de cette évolution : ancien technocrate, partisan d'un libéralisme orthodoxe, musulman pratiquant et ancien responsable du parti islamiste, il concentre sur sa personne cette volonté nationale de jouer un rôle de pont entre Orient et Occident, tout en restant la pointe avancée de l'OTAN dans la région. Il parvient d'ailleurs avec un réel talent à défendre une politique d'équilibre entre l'ensemble de ses partenaires économiques et politiques.

Dans ce dispositif, l'Europe de l'Ouest a un rôle incontestablement prioritaire aux yeux d'Özal et c'est lui qui prendra l'initiative de déposer la demande d'adhésion turque à la CEE en avril 1987. La réponse négative de la Commission européenne, en décembre 1989, ne va pas pour autant éteindre la volonté turque. Un accord d'union douanière est signé en mars 1995 et ratifié par le Parlement européen en décembre de la même année.

Malgré le poids économique très lourd induit par l'ouverture de son marché aux 15 États de l'Union européenne (1), l'accord d'union douanière eut un incontestable impact politique et psychologique en Turquie, dans le sens où ses citoyens, qui se sentent fréquemment

rejetés de toute part, voyaient dans cet accord un sceau officiel apposé sur leurs relations avec l'Europe occidentale, une preuve symbolique de la reconnaissance de leur qualité d'Européens. Les sondages d'opinion indiquaient à ce propos qu'une majorité des deux-tiers des interrogés étaient favorables à l'accord d'union douanière.

Quelle ne fut pas la déception turque quand, lors du Conseil européen de Luxembourg des 12 et 13 décembre 1997, l'Union européenne tout en confirmant son « éligibilité », n'a offert à Ankara qu'une « stratégie de rapprochement », assortie de conditions politiques que la Turquie jugea inacceptables. L'ambiguïté de la situation tient à ce que la Turquie est le premier pays à réaliser l'union douanière avec l'Union européenne sans en devenir pour autant membre à part entière, assumant les contraintes d'une quasi-adhésion sans bénéficier pleinement des avantages qui en découlent. En prenant cette décision, l'Union européenne commettait plusieurs erreurs. Tout d'abord, elle reniait sa propre signature : non seulement le Traité d'Ankara de 1963 mais aussi son engagement, souscrit lors de l'adhésion de la Grèce à l'Union européenne en 1981, à ne pas laisser interférer le différend gréco-turc dans ses relations avec la Turquie, ou bien encore sa promesse d'accompagner d'une aide financière la mise en oeuvre de l'union douanière de 1995. Le risque, ensuite, de s'aliéner un État dont la position géostratégique est de première importance pour sa propre sécurité du fait de la proximité de zones de tensions multiples : la situation qui prévaut à Chypre et en mer Egée, la politique d'Ankara au Moyen-Orient ou l'importance des choix effectués par la Turquie lors de la deuxième guerre du Golfe, mais qu'elle aurait bien voulu ne pas faire compte tenu des fortes réticences de son armée, démontrent que l'Union européenne est directement concernée par l'orientation de la politique extérieure de son alliée. Enfin, les décisions de Luxembourg, en excluant de facto toute perspective d'adhésion de la Turquie, restait un « club chrétien » et s'enfermait dans une conception culturaliste de la citoyenneté bien éloignée des valeurs laïques qui devraient l'irriguer.

La situation s'est aujourd'hui en large partie modifiée puisque, lors du Conseil européen d'Helsinki de décembre 1999, la Turquie s'est

enfin vue reconnaître le statut de candidat officiel à l'adhésion. Certes Ankara a beau jeu de faire valoir que les Européens exigent en fait de la Turquie le respect préalable des critères dits de Copenhague, alors qu'ils en attendent l'application par les autres candidats à l'issue du processus de négociation. Il n'en demeure pas moins que nous sommes rentrés dans une nouvelle phase.

Les Turcs ne pouvaient plus se contenter des déclarations d'intention réaffirmant la nécessité de coopérer tranquillement et d'avancer doucement et il était plus que jamais nécessaire de tracer une perspective claire en terme d'adhésion. C'est en ce sens qu'il faut par exemple comprendre les déclarations du ministre turc des Affaires étrangères, İsmail Cem, quand il explique avec insistance que la Turquie ne se considère pas comme un pays périphérique de l'Europe. Tout en réaffirmant avec force la volonté d'adhésion à l'Union Européenne, il prend soin de préciser que ce n'est pas une obsession pour la Turquie et qu'il s'agit pour elle avant tout de renforcer sa position et son influence au centre de l'Eurasie nouvelle. C'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre les déclarations du Premier ministre, Bulent Ecevit, quand le 11 décembre à Helsinki il déclare que les frontières de l'Europe vont inévitablement s'étendre plus à l'est vers l'Azerbaïdjan, le Caucase et finalement l'Asie centrale.

S'il faut faire la part de la rhétorique dans ces déclarations publiques il n'en demeure pas moins vrai que la question est posée, même si en réalité il ne semble pas que la Turquie ait une véritable alternative à une coopération toujours plus étroite avec l'Union européenne avec laquelle les liens économiques semblent désormais irréversibles. (2) Mais la Turquie pourrait être amenée à renégocier les bases de ses relations avec l'Europe occidentale dans le sens d'une politique étrangère et de sécurité plus autonome, sans pour autant remettre en cause son appartenance à l'Alliance atlantique, ni *a contrario* qu'elle développe une relation stratégique exclusive avec les États-Unis et Israël en substitution à son ancrage européen. En ce sens les développements futurs concernant la place de la Turquie dans la construction de l'Europe de la défense seront autant de tests permettant d'apprécier le degré de coopération réelle entre la Turquie et l'Union européenne. La réti-

cence des Quinze à accorder à la Turquie une place spécifique dans ce processus est très problématique aux yeux d'Ankara et il faut être conscient que les nuisances d'une telle stratégie pourraient s'avérer considérables pour l'Union européenne en introduisant une marge supplémentaire d'imprévisibilité dans un jeu régional déjà très instable et que va encore complexifier l'exploitation du pétrole de la Caspienne.

En termes positifs, nous pouvons former le voeu que les responsables européens fassent preuve de perspicacité en plaçant leurs relations avec la Turquie dans une perspective à long terme et dans un cadre géopolitique plus vastes que les seules frontières anatoliennes. Nous savons, par exemple, la difficulté pour la Turquie de réaliser des investissements significatifs dans le Caucase et en Asie centrale. On peut imaginer une sorte de coopération triangulaire s'appuyant à la fois sur la puissance économique ouest-européenne et la proximité géographique et culturelle de la Turquie avec les pays des régions concernées. C'est pourquoi, tant du point de vue turc qu'euro péen, il serait tout à fait erroné de chercher des politiques alternatives aux relations déjà tissées. L'axe central qui devrait irriguer la réflexion et les décisions européennes est bien plutôt celui de la complémentarité. C'est à la lumière de ce type de problématique qu'il est par exemple possible d'aborder le dossier énergétique, d'une importance essentielle à la fois pour la Turquie et pour l'Union européenne.

Les hydrocarbures de la Caspienne se sont progressivement imposés comme l'enjeu essentiel de la politique d'Ankara à l'égard des anciennes républiques soviétiques. Handicapée par l'absence de contiguïté territoriale avec les Etats riverains, la Turquie a tenté de s'insérer dans le jeu régional en s'appuyant sur une relation privilégiée avec l'Azerbaïdjan, protagoniste majeur du « théâtre » caspien.

Depuis 1993, les gouvernements turcs ont tenté de promouvoir la construction d'oléoducs et de gazoducs empruntant son territoire pour désenclaver le bassin caspien, en particulier avec le tracé Bakou-Ceyhan. Outre ses besoins croissants en hydrocarbures, cette politique reflète avant tout la volonté turque de conforter son rôle de pays de transit en Méditerranée orientale et de renforcer son rôle auprès des

nouveaux Etats indépendants. Mais la réalisation de ces projets est entourée d'importantes incertitudes politiques et économiques. Ainsi l'AIOC (l'Azerbaïdjan International Operating Company) a repoussé à plusieurs reprises la décision qui devait être annoncée en novembre 1998, sans tenir compte de la « déclaration d'Ankara » dans laquelle les NEI du pourtour caspien et les Etats-Unis réitéraient leur soutien au tracé Bakou-Ceyhan. Dans une conjoncture très dégradée, les compagnies pétrolières sont en effet extrêmement réticentes face à un projet coûteux - de l'ordre de 4 milliards de dollars - et semblent pour l'instant peu sensibles aux arguments d'ordre politique et stratégique avancés par l'administration américaine. Pourtant, paradoxalement, le renforcement de la présence américaine constitue l'une des évolutions les plus remarquables dans la nouvelle configuration des rapports de force régionaux en gestation. Les Etats-Unis ont formulé au cours de l'été 1997 une politique globale, qui participe d'une stratégie visant, selon la formule de Brzezinski, à la « consolidation du pluralisme géopolitique de l'espace post-soviétique ». Le poids des Etats-Unis s'est ainsi concrétisé lors du dernier sommet de l'OSCE à Istanbul au mois de novembre 1999 lorsque, en présence de Bill Clinton, un accord entre la Turquie, l'Azerbaïdjan, la Georgie et le Kazakhstan a enfin été signé sur la construction de l'oléoduc stratégique Bakou-Ceyhan. Il est aisément compréhensible que le sud du Caucase constitue le point nodal à partir duquel il est possible de soustraire toute la région à l'influence russe. Malgré les déclarations officielles souvent lénifiantes, c'est bien en terme d'affrontement que la situation est le plus souvent analysée. L'ancien secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, a parfaitement résumé la question en expliquant que si les Russes parvenaient à rétablir leur contrôle sur la région de la Caspienne, ce serait pour eux une victoire aussi importante que celle remportée par l'OTAN s'élargissant à d'anciens pays du Pacte de Varsovie. On perçoit alors le rôle irremplaçable de la Turquie dans ce dispositif.

La « bataille des oléoducs » pose bien évidemment le problème de l'avenir des relations turco-russes, qui sont aujourd'hui plus dans un cours de rivalité que de partenariat, au niveau politique du moins.

La Russie a en effet quelques difficultés à concevoir la perte de son rôle et de sa mainmise sur les ressources énergétiques de son « étranger proche », alors que la Turquie tente par tous les moyens d'affermir les liens qu'elle est en train de tisser avec les républiques turcophones. Incontestablement, le choix de la Turquie comme support de l'oléoduc principal constitue pour elle une victoire politique et économique dans le bras de fer, contrôlé, qui l'oppose à la Russie.

Du point de vue turc le dilemme est le suivant : comment jouer un rôle géopolitique en Transcaucasie et en Asie centrale, en concurrence avec la Russie, alors que ses relations économiques se développent moins avec les républiques turcophones de l'ex-URSS qu'avec la Russie elle-même?

Se greffent en outre deux autres différends assez sensibles, dont il faut prendre la mesure.

- la question des Détroits : Ankara a en effet édicté de nouvelles règles - plus strictes - de passage du Bosphore, entrées en vigueur en juillet 1994, provoquant ainsi la fureur de Moscou qui refuse toute révision de la Convention de Montreux de 1936, pourtant absolument nécessaires pour des raisons liées à l'environnement et à la sécurité.
- la question kurde : plusieurs initiatives russes montrent que Moscou cherche à utiliser ce problème comme un moyen de pression et de rétorsion potentiel : colloque sur l'histoire du Kurdistan en février 1994 à Moscou organisé par des organisations satellites du PKK, création quelques mois plus tard d'une confédération des organisations kurdes de la CEI en présence de représentants du FLNK et inauguration d'une « Maison du Kurdistan » à Moscou. Malgré les dénégations russes sur les responsabilités dans ces initiatives et le rappel des positions de principe à l'égard de l'intégrité territoriale de la Turquie, on ne peut qu'être très dubitatif. D'autant que nous savons que la première « étape d'accueil » de la longue errance d'Abdullah öcalan, chef du PKK, après son départ forcé de Syrie, fut Moscou, à la fin du mois d'octobre 1998.

Toutefois et malgré ces difficultés les deux États ont des raisons essentielles de se ménager. La Russie a besoin de la Turquie, non seulement à cause des Détroits, mais aussi parce que celle-ci est un facteur d'équilibre régional. Quant à la Turquie, elle comprend parfaitement qu'elle ne peut faire abstraction des positions privilégiées de la Russie dans cette zone géographique. Condamnés à être rivaux dans l'état actuel des choses, les deux États le sont aussi à être partenaires.

Pour en revenir aux choix américains concernant l'exploitation et l'acheminement du pétrole de la Caspienne, le réalisme de la méthode ne devrait pas échapper aux responsables européens : en effet, l'Union européenne et la Turquie ont des intérêts complémentaires et ce pays reste incontestablement le meilleur allié dans la région. Non seulement au Caucase et en Asie centrale, mais aussi plus largement au Moyen-Orient.

Nous sommes intimement convaincus que les récentes initiatives diplomatiques turques s'inscrivent dans le droit fil de la politique extérieure initiée depuis maintenant de nombreuses années, c'est-à-dire la recherche de l'équilibre et la maximisation des ressources nationales. Les profonds bouleversements auxquels nous avons assisté ces dernières années ne devraient finalement pas modifier l'importance géopolitique de la Turquie. Au contraire.

Cette donnée est bien mieux perçue et intégrée par les Américains que par les Européens. En effet, les pressions américaines ont toujours été subordonnées aux intérêts politico-stratégiques des États-Unis dans la région. On ne peut certes pas passer sous silence le conflit latent qui existe aux États-Unis entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif à propos de la Turquie. En effet, compte tenu du mode de fonctionnement de la démocratie américaine, le Congrès est extrêmement sensible à l'activité déployée et organisée par les influents lobbies anti-turcs qui, à plusieurs reprises, ont suscité de fortes tensions entre les deux pays. La décision du Congrès de conditionner, à partir de 1994, l'aide américaine directe à la Turquie à une amélioration de la situation en matière de droits de l'homme constitua par exemple un sujet de contentieux auquel Ankara opposera un refus immédiat.

L'annulation de la vente de dix hélicoptères Super cobra et le blocage une année durant des livraisons de trois frégates déjà payées par la Turquie posèrent les mêmes difficultés entre les deux pays.

Mais l'essentiel n'est pas là et réside dans la coopération réelle entre la Turquie et les États-Unis. Nous restons toutefois persuadés que les responsables qui contribuent à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique extérieure turque gardent en mémoire les leçons du passé : l'avertissement contenu dans la lettre de Johnson en 1964 et surtout ce qu'ils considèrent comme le lâchage des États-Unis entre 1975 et 1978, lors de la mise en place de l'embargo, sont des blessures qui ne sont pas parfaitement cicatrisées.

Les négociations sont souvent fermes entre les deux partenaires, mais il faut se convaincre que désormais l'essentiel ne se situe pas au niveau économique et financier mais plutôt dans le domaine militaire, stratégique et surtout politique. La visite officielle de Bill Clinton en Turquie au mois de novembre 1999, juste avant le sommet de l'OSCE, fut tout à fait significative. Dans son discours devant l'Assemblée nationale, le président américain mit plutôt l'accent sur le rôle politique que sur le rôle stratégique que la Turquie devait jouer afin de devenir un pays clef dans le monde de demain. Pour cela, expliqua-t-il, il lui fallait devenir un pays résolument plus démocratique où l'État de droit devait constituer le seul principe de gouvernance. En rencontrant par la suite les hommes politiques et les représentants des associations civiles et des ONG davantage que les militaires, il a transmis un message on ne peut plus clair.

Trois éléments essentiels prouvent l'importance retrouvée des États-Unis:

- tout d'abord, les facteurs de différenciation qui se font jour au sein de l'armée. Malgré 45 années de collaboration étroite avec l'OTAN, l'attachement d'une partie des officiers à un héritage et des traditions kémalistes de non-intervention en dehors des frontières nationales reste très vivace. En témoigne par exemple le refus du chef de l'état-major, Necip Torumtay, d'ouvrir un second front contre

l'Iraq, aux moments les plus critiques de la guerre du Golfe, démissionnant à l'apogée de sa carrière en décembre 1990. Mais les généraux qui depuis lors se sont succédés à la tête de l'état-major n'ont plus les mêmes préventions vis-à-vis des orientations de Washington et les achats d'armes à caractère purement offensif ou propres aux missions de longue portée se sont multipliés.

- à propos de la question kurde ensuite, plusieurs indices concordants tendent à montrer que l'exécutif américain effectue de discrètes pressions sur la Turquie pour qu'elle règle enfin cet épineux problème. Cela explique probablement diverses interventions d'officiers turcs sur le thème « nous avons rempli notre contrat, plus ou moins rétabli la sécurité, c'est maintenant aux politiques de prendre le relais et de proposer des solutions durables ». Outre la volonté américaine de stabiliser la région dans le sens de la défense de leurs intérêts, il va de soi que les militaires turcs veulent en finir avec un conflit qui, par son coût exorbitant, a considérablement entravé les projets de modernisation de l'armée (7 milliards de dollars par an entre 1984 et 1999, présence permanente de 250 000 hommes sur le terrain). La question est bien sûr de savoir si après l'arrestation, le jugement et la condamnation d'Abdullah Öcalan, la Turquie est enfin suffisamment mûre pour tenter de saisir politiquement le dossier kurde.
- enfin, les accords signés entre Israël et la Turquie au cours de l'année 1996. Certes, les relations turco-israéliennes ne datent pas d'hier sans pourtant avoir jamais atteint un niveau élevé de visibilité, car la Turquie ne tenait pas à se mettre à dos le monde arabe en se désolidarisant de la cause palestinienne. A dater des accords d'Oslo en septembre 1993, la Turquie a oublié toutes ces précautions et de nombreux dirigeants se sont précipités en Israël pour conclure une série d'accords économiques, politiques et militaires, à la grande satisfaction des Etats-Unis. Ces accords de coopération ont des conséquences géopolitiques sur l'ensemble moyen-oriental et l'axe Ankara-Tel Aviv est très probablement destiné à perdurer car il concrétise des intérêts objectifs réciproques essentiels, tout en générant, il est vrai, des incertitudes nouvelles dans un monde arabe toujours

à la recherche de son unité. Il peut toutefois constituer le noyau d'une future organisation sécuritaire régionale qui permettrait aux Etats-Unis de désengager leurs effectifs de la région afin de les redéployer sur d'autres éventuels terrains d'opération.

En revanche ni Damas, ni Téhéran n'ont apprécié d'être ainsi pris en tenailles. Cet accord turco-israélien constitue donc une modification importante de la politique moyen-orientale de la Turquie. L'exemple le plus frappant à ce propos réside probablement dans le départ anticipé, pour ne pas dire précipité, du président de la République de Turquie, Suleyman Demirel, de la dernière session de l'OCI à Téhéran en décembre 1997, après que la Turquie eut essuyé de vives critiques à propos de sa politique de rapprochement avec Israël. Mais, au vu de leurs divisions, on peut douter que les Etats arabes, ainsi que l'Iran, puissent créer un front commun susceptible de s'opposer à l'axe israélo-turc.

Ainsi, à partir de ces quelques exemples, nous pouvons cerner les tendances récentes du cours des relations turco-américaines et leur importance déterminante pour l'avenir de la région.

Pour conclure ce tableau sommairement brossé, nous espérons avoir fait ressortir au moins trois éléments essentiels :

- la complexité de la mise en oeuvre de la politique extérieure turque au regard de son environnement géopolitique ;
- la certitude que les évolutions récentes de la politique extérieure turque ne se situent en général pas au niveau où de nombreux commentateurs ont tendance à les placer: ni pro-américanisme aveugle, ni tentation islamiste, ni encore résurgence d'un nationalisme agressif. Aucun de ces paramètres ne rend compte des ressorts profonds de la diplomatie turque ;
- enfin c'est aujourd'hui toujours vers l'Union européenne que la Turquie oriente ses choix prioritaires. Si le véritable acte catalyseur est constitué par le conseil européen d'Helsinki, plusieurs événements avaient précédemment contribué à l'amélioration des rela-

tions entre la Turquie et l'Union européenne. L'arrestation d'Abdullah Öcalan, précédemment évoquée, a offert la possibilité d'isoler la question terroriste et de mettre un terme à des politiques par trop naïves menées par certains gouvernements européens à ce propos... Le changement de majorité parlementaire en Allemagne et la guerre du Kosovo ont aussi pour leur part contribué à lever des obstacles et rappelé l'importance de la Turquie. Enfin, et peut-être surtout, le rapprochement entre la Grèce et la Turquie a joué un rôle décisif dans ce processus. Helsinki marque la fin de l'ostracisme de l'Union européenne vis-à-vis de la Turquie, nourri à la fois par les thèses d'Huntington sur le conflit inévitable entre les civilisations et du prétexte nationaliste turc pour éviter de prendre les mesures de démocratisation. Incontestablement, un nouvel esprit commence à prendre forme en Turquie après une décennie de paralysie politique. Presque toutes les forces sociales et politiques convergent incontestablement vers un consensus en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Pour que ce pays puisse pleinement jouer son rôle dans la région, il faut plus que jamais appuyer les éléments positifs et dynamiques dont il est riche, plutôt que sans cesse mettre uniquement le doigt sur ses faiblesses. Les Etats occidentaux ont avec la Turquie un véritable partenaire qu'ils doivent considérer comme tel et non pas comme un simple instrument au service de tactiques mal définies.

NOTES

1. Le déficit de la balance commerciale avec l'Union européenne se creuse davantage, les entreprises doivent réduire les coûts de production et l'ensemble de celles qui ne parviennent pas à s'adapter aux critères ouest-européens déposeront leur bilan ou seront rachetées par des capitaux étrangers. Enfin, la recherche des gains de productivité qui en découlent et les pressions sur l'emploi qu'elle suscite accroissent les disparités sociales.
2. Les transactions avec l'Union européenne représentent environ la moitié du total du commerce extérieur turc : 46,6% des exportations, 51% des importations en 1997.